

LICENCES DE MECANICIENS AERONAUTIQUES

Test formation
new template

Référence : LM 01

Type : Formation techniques aéronautiques

Descriptif de la formation

L'AESA a mis à niveau son système de suivi de la surveillance des organismes étrangers (EASA PART 145 et PART 147) avec le lancement de la plateforme IFP (Inspections and Finding Platform).

Cet outil informatique est une application Web qui ne nécessite aucune installation de logiciel.

L'IFP permet au personnel technique et administratif de gérer les approbations, d'effectuer des audits, de relever et de suivre les constatations en ligne.

Tout collaborateur OSAC amené à instruire ou surveiller des organismes agréés Partie 145, 147 ou 21G étrangers doit utiliser ce logiciel.

Un manuel détaillé, "l'IFP Manual", est mis à disposition des utilisateurs. Il permet d'utiliser et de naviguer dans le logiciel.

En complément, l'AESA a mis en place une formation en ligne destinée à la formation des nouveaux inspecteurs en complément de "l'IFP Manual".

Conditions de participation:

Formation en ligne en auto-apprentissage
(durée donnée à titre indicatif).

Le Chef de Pôle doit être à l'initiative de la
demande d'inscription.

Cette formation s'insère dans un programme
complet pour l'obtention de la qualification 145
ou 147 Etranger.

Prérequis : En fonction de la qualification visée,
le candidat doit avoir suivi une formation
théorique initiale Partie 145 ou Partie 147 et :

- soit les formations décrites dans les
fiches LE 19 puis LE 13
- soit les formations décrites dans les
fiches LL 11 puis LL 05

Durée de la formation:

3 jours

Document(s) délivré(s):

Attestation de présence

Stagiaires concernés:

- Personnels opérationnels

Objectif pédagogique

Maîtriser les fonctionnalités du logiciel IFP (Inspection Findings Platform) utilisé par l'AESA pour la surveillance des agréments Partie 145, 147 ou 21G étrangers.

Programme

Formation effectuée sous forme de présentation des différents modules de la plateforme intégrant les différentes étapes de la gestion des dossiers :

- Présentation du logiciel et structure générale
- Création des documents (MOE, MTOE, Staff list, Capability list, procédures associées)...
- Définition/Architecture d'une Phase de Surveillance
- Création d'audits suivant le type (Desktop, Remote, On site)
- Saisie et clôture des écarts
- Etablissement des Recommandations (Change, fin de cycle..) et des Concessions
- Création d'un plan de surveillance
- Questions/réponses, retours d'expériences.

"Atelier pédagogique présenté par le référent AESA"

Pour plus d'informations: formation@osac.aero

OSAC Apave Aeroservices

14 Boulevard des Frères Voisin - Immeuble Zénéo - Bât. B - 92137 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex - France

www.aeroservices.apave.com